



Elysée 2 infos – Juillet 2023

Edito du Président

Chers copropriétaires,

Notre assemblée générale a eu lieu en plénière le 22 juin dernier, faisant suite à un vote par correspondance et en ligne. La participation a été en nette hausse cette année, autour de 56,5% soit 11% de plus que l'année dernière.

Les résolutions essentielles ont toutes été votées, approuvant ainsi notre gestion courante et nos choix pour les gros travaux.

En rejetant massivement la proposition d'un syndic privé (2,12% de « pour ») ainsi qu'une étude à venir (10,48% de « pour »), vous plébiscitez le mode coopératif qui a été et reste un des atouts majeurs de notre résidence.

Ce choix nous honore et nous engage ; avec les équipes du SCCR et le Conseil Syndical nous continuerons à consolider ce mode de gestion par une politique rigoureuse et une qualité de service en rapport avec les charges que vous payez.

Je vous remercie de votre confiance et vous assure de mon dévouement plein et entier à la gestion de notre résidence, dans l'intérêt de tous, pour notre bien-être et la préservation de notre patrimoine.

Je remercie les équipes du SCCR pour la préparation et la tenue de cette assemblée générale, ainsi que pour leur travail tout au long de l'année qui rend possible l'action du Syndic.

Je souhaite à toutes et à tous un bel été, que vous partiez en vacances ou que vous profitiez de notre belle résidence et de sa piscine.

F.Boigelot

Bilan de l'Assemblée Générale du 22 juin

Avec un taux de participation de 56,5% tous supports confondus, l'Assemblée Générale Ordinaire de 2023 est un succès. En dehors des résolutions habituelles d'approbation des comptes, du budget, etc... qui ont toutes été adoptées, les résolutions de travaux ayant été adoptées sont les suivantes :

- Ravalement des bâtiments 100 à 105
- Peinture des parties communes, halls et cages d'escaliers.
- Aménagement des espaces verts
- Travaux de voirie
- Modernisation et aménagement de la piscine
- Carrelage des locaux vide-ordures
- Modernisation des ascenseurs
- Plan pluriannuel de travaux, Diagnostic Technique Global et Diagnostic de Performances Énergétiques
- Accord pour l'achat d'une nacelle automotrice
- Étude sur la pose de panneaux photovoltaïques

De nouveaux membres intègrent également le Conseil Syndical (trombinoscope en dernière page).

Par ailleurs, nous vous rappelons qu'afin d'éviter d'avoir à aller chercher vos recommandés liés à l'Assemblée Générale à la Poste, vous pouvez adhérer à la Lettre Recommandée Électronique (LRE). L'envoi est instantané, et moins cher qu'un recommandé classique. Tous les renseignements sont disponibles à l'accueil du SCCR.

Travaux voirie



L'enveloppe « travaux de voirie » votée pour 2022 et 2023 a été mise en œuvre cette semaine pour la réfection partielle de zones identifiées dans les allées et chaussées.

Nous avons choisi de collaborer avec la Sté EUROVIA, leader du secteur.

Les travaux ont consisté à la réalisation d'un diagnostic amiante sur les couches d'enrobés, la démolition des couches de surfaces sur chaussées et trottoirs, le remplacement de bordures béton à certains endroits (allée des merisiers), le terrassement et renouvellement d'un ralentisseur, l'évacuation des gravas en centre de recyclage et enfin le renouvellement des enrobés bitumineux.

Cette année nous avons choisi de traiter les voiries suivantes :

- L'entrée du GIOB (6m²)
- L'entrée du GPUB (6m²)
- L'impasse face au bâtiment 75, une section de (60m²) dans un premier temps, puis nous aurons le choix de la terminer ultérieurement en enrobé bitumineux ou en enrobé gravillonné
- Le ralentisseur de la voie d'accès au bâtiment 42
- Le trottoir face au bâtiment 34 (21m²)
- L'entrée du bâtiment 93 (35m²) côté tennis
- L'allée arrière du bâtiment 113 (66m²) côté cour des Chênes
- L'allée de l'aire de jeux des Merisiers (41m²)
- Des nids de poules sur les chaussées

La réfection des allées 113/114 et des allées arrière du 61 au 59 sont d'ores et déjà au programme des prochains travaux.

Sécheresse et usage de l'eau

L'arrêté préfectoral du 22 juin 2023 place la zone « seine », dont fait partie la Celle-Saint-Cloud, en situation de « vigilance ». Cela n'induit pas de restrictions particulières, mais la préfecture appelle chacun à être économe dans l'usage qu'il fait de l'eau.

Point sur les assermentations des gardiens

Comme cela a été rappelé lors de l'assemblée générale du mois de juin, 4 de nos gardiens sont désormais assermentés, et pourront verbaliser les infractions au Règlement de Copropriété. Ainsi, toute infraction au Règlement de Copropriété (dégradations, tapages, chiens non tenus en laisse, encombrement de parties communes, etc...) sera passible d'une amende forfaitaire de 38 €. Le montant de ces amendes viendra en déduction des charges de la copropriété. Toute infraction constatée fera l'objet d'avertissement oral préalable, et la verbalisation aura lieu en cas de récidive ou de refus de se conformer au Règlement.

Usage des vide-ordures

Nous constatons de plus en plus d'incivilités relatives à l'usage du vide-ordures. Nous avons récemment trouvé dans les vide-ordures, pêle-mêle, des excréments, de la litière pour chat, des récipients en verre, parfois pleins, etc...

Pour des raisons d'hygiène, mais surtout de respect et de sécurité du personnel de ménage qui intervient dans vos bâtiments, nous vous rappelons que tout ce qui est jeté dans le vide-ordure doit être emballé dans des sacs, et qu'aucun objet dangereux, notamment en verre, ne doit y être jeté.

Aire de compostage



L'inauguration d'une zone de compostage a eu lieu le vendredi 16 juin, en présence de M. Olivier

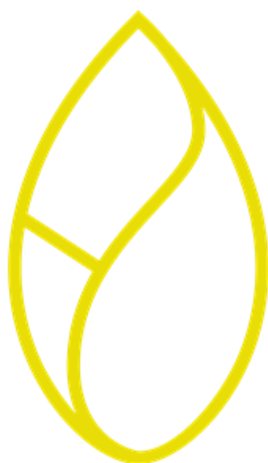
Delaporte, Maire de la Celle-Saint-Cloud, et de M. Luc Wattelle, Maire de Bougival et vice-président de Versailles Grand Parc en charge de l'environnement. Cette zone de compost est une zone test, sur un an, alimentée par une cinquantaine de foyers volontaires, ayant reçu un bio-seau lors de l'inauguration. La démarche a été initiée en partenariat avec Versailles Grand Parc, dans le cadre de la loi AGEC du 10 février 2020, créant une obligation pour les particuliers de recycler leurs déchets organiques. Cette initiative pourra être étendue, à l'issue de cette expérimentation, à d'autres zones de la Résidence.

Adresse de contact

Pour toute demande auprès du SCCR, merci d'adresser vos mails à l'adresse : accueil@elysee2.com uniquement.

Vos demandes seront ensuite redirigées vers les interlocuteurs concernés.

Excellent été et bonnes vacances



ELYSÉE 2 SCCR

LA COMPOSITION DE VOTRE CONSEIL SYNDICAL

| | | | |
|--|---|---|---|
| Francis BOIGELOT  | Aurère BRUNO  | Thibaut CHENEBLE  | Charlotte DA SILVA  |
| Julian DIEU  | Didier DUBOIS  | Benoît ECHEL  | Rodrigue FARGEON  |
| Hélène FOSSEY  | Christophe FOURMENTIN  | Geoffroy GUEDON  | Elodie GUIMERA  |
| Patricia JONES  | Olivier LEHELLE  | Gabrielle LONGEAT  | Nancy MANAU  |
| Julien MARCHESAN  | Frank PHILIPPE  | Alexis PIAZZA  | Frédéric PIGNOL  |
| Cyril SAINT MLEUX  | Cengiz SEFOLAR  | Emilie TOMASELLO  | Eric VANDEGHEN  |